

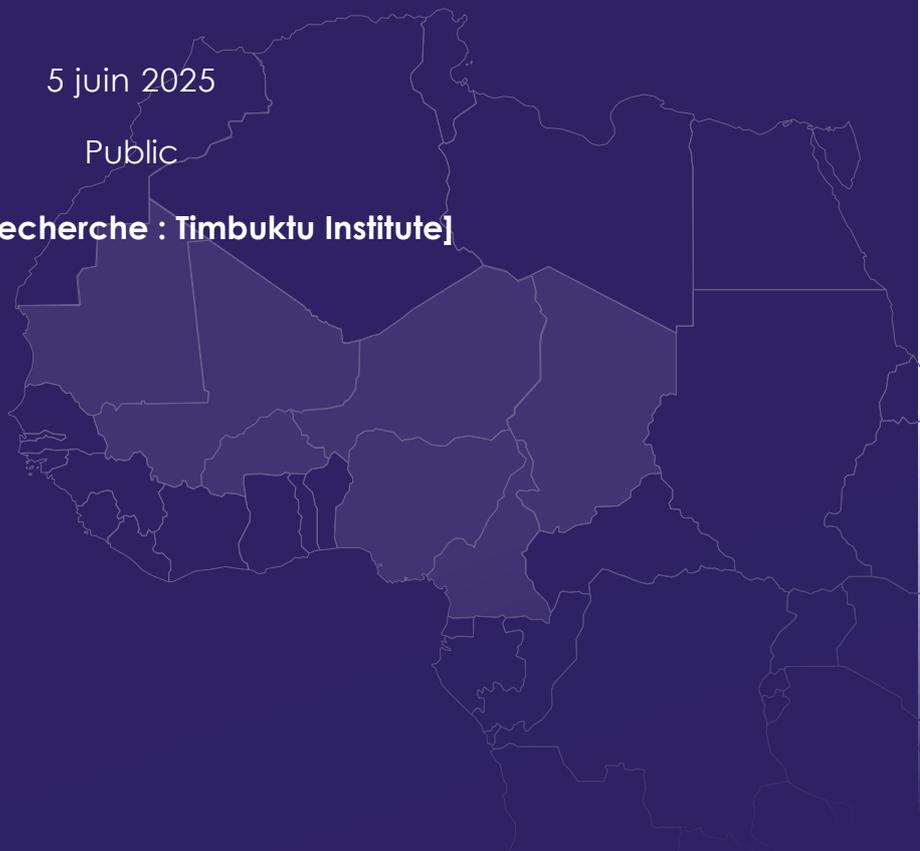
Bailleurs islamiques au Sahel : historique, évolutions et nouvelles orientations stra- tégiques

[Objet]

5 juin 2025

Public

[Équipe de recherche : Timbuktu Institute]



Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

[Équipe de recherche : Timbuktu Institute] (2 mai 2025), Bailleurs islamiques au Sahel, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, Production Pasas.

<https://pasas-minka.fr>

[PASAS]

[Sahel central, Golfe de Guinée]

[Menace terroriste, aide internationale]

SOMMAIRE

1 - BAILLEURS ISLAMIQUES AU SAHEL : HISTORIQUE, EVOLUTIONS ET NOUVELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	5
2 - BAILLEURS ISLAMIQUES ET MONTEE DES SOLIDARITES INFORMELLES.....	6
3 - DECLIC DE LA PRIVATISATION DE L'AIDE « ISLAMIQUE » ET DEVELOPPEMENT DES OBNL.....	7
4 - CAS ILLUSTRATIF DU SENEGAL : DE « L'AIDE ARABE » A LA LIBERALISATION DES FLUX FINANCIERS DE LA « BIENFAISANCE ISLAMIQUE » :	8
5 - LES ONG RELIGIEUSES ET L'EMERGENCE D'UN HUMANITAIRE MUSULMAN :	9
6 - ANALYSE DES FONDEMENTS DE LA « BIENFAISANCE ISLAMIQUE » ET DES OBNL RELIGIEUSES	10
7 - OBNL RELIGIEUSES ET « SECURITISATION » DES PERCEPTIONS.....	11
8 - ONG ISLAMIQUES ET STRATEGIES D'INFLUENCE : LE CAS DES MOUVEMENTS SALAFISTES SENEGALAIS DANS LE TRAVAIL SOCIAL	12
9 - ACTEURS ISLAMIQUES, COOPERATIONS ALTERNATIVES ET STRATEGIES DE DELEGITIMATION DES PARTENAIRES CLASSIQUES	14
10 - LES COOPERATIONS ALTERNATIVES « ISLAMIQUES » : UNE AIDE PERÇUE COMME ACCESSIBLE ET EFFICACE.....	15

11 - ENTRE REINVENTION ET STRATEGIES DE DELEGITIMATION DES COOPERATIONS CLASSIQUES	16
12 - EN GUISE DE CONCLUSION	17

1 - BAILLEURS ISLAMIQUE AU SAHEL : HISTORIQUE, EVOLUTIONS ET NOUVELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Il est très courant de désigner certains pays et intervenants sur le terrain sahélien – pays du Golfe par exemple, - comme de « nouveaux acteurs ». Cette désignation ne semble pas coller à la réalité historique et à l'évolution des relations entre ces pays et les États sahéliens. Il faut en effet rappeler que l'émergence des bailleurs dits « islamiques » en Afrique de manière générale se situe dans le cadre des premières relations avec le monde arabe qui étaient structurées par le tiers-mondisme et les solidarités Sud-Sud des années 50 dans le sillage de la Conférence de Bandoeng et qui ont, ensuite, évolué au début des années 1970. Les « chocs pétroliers » ont eu des effets néfastes sur les économies africaines en général à une période où les partenaires occidentaux étaient aussi impactés par une sévère crise financière. Les pays producteurs de pétrole se retrouvent alors être les principaux pourvoyeurs d'aide aux États sahéliens touchés aussi par des cycles de sécheresse. En plus d'une aide publique dédiée aux États s'est amorcée une dynamique de privatisation des financements avec la montée en puissance d'une bourgeoisie du Golfe sensible aux thèses du « réveil islamique » « *al-çahwa al-islamiyya* » et de solidarité intra-islamique grâce à une dynamique internationale impulsée, à l'époque, par le Roi Fayçal.

C'est ainsi qu'on est passé des cadres de coopérations institutionnelles entre les pays de la région et le monde arabe, à une forme d'aide privée islamique essentiellement dédiée aux associations et aux ONG religieuses. Ces dernières se sont imposées, dans les pays Sahéliens, comme des intermédiaires obligés de l'aide, avec un processus progressif de privatisation de l'aide islamique. Ce processus va se renforcer suite aux politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions de Bretton Woods dans les années 80 et 90. À partir de ce moment, un tournant se dessine où les États du Sahel seront progressivement affaiblis au point de privatiser non seulement des pans entiers de leurs économies mais aussi des secteurs névralgiques comme l'éducation, la santé, le travail social, etc. Ce contexte de morosité économique doublée d'une faiblesse des partenariats avec les pays occidentaux frappés, eux aussi, par la crise financière consécutive au choc pétrolier, va favoriser un positionnement inédit des pays du Golfe dans le paysage de l'humanitaire comme volet essentiel de la prédication islamique. (da'wah wa ighâtha : prédication et secours). Ainsi, l'aide privée islamique s'impose comme un maillon essentiel du travail social (aide alimentaire, soutien aux orphelins, éducation) en substitution aux services de l'État avec des réseaux de solidarité participant même à l'amortissement du choc socioéconomique dans les pays du Sahel de manière générale.

Dans ce contexte, ce policy brief retrace l'historique et les évolutions récentes des bailleurs islamiques au Sahel, en analysant leur rôle croissant dans les dynamiques de coopération et leur impact sur les sociétés locales. L'analyse s'articule autour de quatre axes principaux : (1) l'émergence des solidarités informelles et le rôle historique des bailleurs islamiques dans le contexte des chocs pétroliers et des Sommets arabo-africains ; (2) la privatisation de l'aide islamique et le développement des organisations à but non lucratif (OBNL) religieuses, avec un focus sur le cas du Sénégal ; (3) l'analyse des fondements de la bienfaisance islamique, les stratégies d'influence des ONG islamiques, notamment salafistes, et les perceptions sécuritaires associées ; (4) enfin, les dynamiques des coopérations alternatives islamiques et leurs stratégies de délégitimation des partenaires classiques, suivies d'une conclusion et de recommandations opérationnelles spécifiques pour les agences de coopération et de développement.

2 - BAILLEURS ISLAMIQUES ET MONTEE DES SOLIDARITES INFORMELLES

Les conséquences des deux chocs pétroliers sur les économies fragiles des pays africains ont accéléré l'adoption de mesures en vue d'une aide plus efficace de la part de pays arabes. Il y a eu, même, des tentatives de coordination des efforts en direction de l'Afrique subsaharienne au sein des organisations panarabes. Pour rappel, l'aide publique arabe vers l'Afrique fut l'un des importants points débattus lors du Sommet des chefs d'États arabes tenu à Alger, du 26 au 28 novembre 1973. Le Sommet s'est déroulé dans un contexte géopolitique marqué par le conflit israélo-arabe. En même temps, il a été l'occasion de consolider les rapports arabo-africains et de leur donner une dimension beaucoup plus politique. Au-delà d'une fraternité construite ou réelle, il y a eu une volonté politique d'unifier les efforts diplomatiques entre des pays du monde arabe et d'Afrique subsaharienne. Le mensuel *Afrique Musulmane* exprime cet état d'esprit, en expliquant : « *S'il est vrai que les Arabes n'ont pas d'autres frères plus proches que les Africains, il est tout aussi vrai que les Africains n'ont point d'autres frères plus proches que les Arabes. Cette constatation évidente s'agissant des peuples, l'est autant au niveau des Etats* ». ¹ La rencontre d'Alger est considérée par cet organe de presse lié aux organisations islamiques sénégalaises comme « une illustration pertinente » de cet esprit de fraternité arabo-africaine. Dans cette dynamique, la réunion d'Alger fut très symbolique dans son déroulement et au regard de ses résultats immédiats. Un ancien diplomate sénégalais, par ailleurs, très proche de la Fédération des Associations islamiques nous confie : « *au terme de cette conférence historique, en effet, les chefs d'Etats africains, écartant tous les facteurs qui les divisaient ou les opposaient, firent bloc avec leurs frères arabes contre l'Etat d'Israël* ». La rédaction d'*Afrique Musulmane* ajoute que « *par la suite, les rapports entre le continent noir et le monde arabe ne font que s'étendre et se renforcer dans pratiquement tous les domaines* » ². Il fut lancé, entre autres, l'idée de création d'une Banque pour le développement économique en Afrique (BADEA). Cette initiative sera suivie de deux importantes décisions, dès le premier trimestre de 1974. Le Conseil des ministres arabes du pétrole recommanda la création du Fonds arabe spécial d'aide à l'Afrique (FASAA). Dans la même optique, le Sommet de la Ligue arabe, tenu à Tunis du 25 au 28 mars 1974, approuve l'idée de création du FATAA ; le Fonds arabe d'assistance technique à l'Afrique. Israël, aussi, avait déjà fait ses preuves en d'agriculture et de maîtrise de l'eau dans sa coopération avec quelques partenaires africains, comme la Côte d'Ivoire.

L'année 1976 fut le point d'orgue de cette politique d'aide publique et de la coopération arabo-africaine sur les plans diplomatiques, économiques et financiers. Elle marqua le début d'une forte implication des États ouest-africains à majorité musulmane dans l'institution puis le développement d'une véritable politique de coopération. Un diplomate sénégalais, alors, acteur important des négociations pour la tenue de cette rencontre, nous a confié qu'il était l'émissaire spécial du Président Senghor auprès de nombreux responsables arabes dans le but d'une formalisation de ces relations. La tenue de cette réunion de Dakar, nous affirme-t-il, est « le résultat de ces négociations entre le Sénégal et des pays arabes comme l'Égypte, l'Arabie Saoudite et le Koweït qui reçurent une visite historique du Président Senghor dans ce sillage » ³. Du 15 au 22 avril 1976 se tiendra, à Dakar, la première conférence ministérielle arabo-africaine. Elle aura pour objectif d'examiner le projet de coopération afro-arabe, selon des modalités et des moyens d'actions concertés. Ce projet se voudra global et de long terme. La conférence de Dakar sera suivie, l'année suivante, d'un Sommet afro-arabe, en mars 1977, au Caire. Ce sommet réunira plus de trente chefs d'États qui prendront des décisions immédiates pour accroître l'aide publique arabe à l'Afrique noire dans les domaines de l'agriculture, de la pêche,

¹ - Mensuel *Afrique musulmane*, Organe officiel de la Fédération des Associations Islamiques du Sénégal, n°2, avril, 1998, p. 12.

² - *ibid*, p.12.

³ - Par respect de la confidentialité, nous ne citerons pas le nom de ce diplomate qui nous a fourni beaucoup d'informations, ayant été l'acteur principal dans toutes ces négociations.

des transports et de l'hydraulique. D'ailleurs, c'est dans ce dernier secteur que le Sénégal, l'un des premiers bénéficiaires, recevra une aide financière importante ayant aidé à la réalisation de barrages comme celui Diama (région de Saint-Louis) ou encore Manantaly dans le cadre de l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal). Dans le cadre du prolongement de ce projet une délégation de l'OMVS s'est rendue à Riyad afin de solliciter un appui financier auprès du fond Saoudien de développement (FSD) pour la réalisation d'un nouveau barrage hydroélectrique de Gourbassi à vocation régionale et impliquant fortement le Sénégal et le Mali. Cette aide est constante et est plus souvent destinée au secteur des infrastructures. « Le projet est de 900 millions de dollars, les saoudiens ont déjà apporté plus du tiers du financement. La Bid a mis 250 millions de dollars quand le fonds saoudien de développement a décidé de mettre 63 millions de dollars », d'après ce site d'informations du Ministère de l'Économie faisant état de sommes importantes investies par l'Arabie saoudite : « Le ministre de l'Economie et des Finances et le directeur général adjoint du Fonds saoudien de développement ont procédé hier, à Dakar à la signature de deux accords de prêt d'un montant global de 21 500 000 000 de francs CFA. Ces financements sont relatifs à deux projets de route. L'un pour la route de Ouakam, l'autre pour la route Médina Gounass-frontière de Guinée⁴ »

3 - DECLIC DE LA PRIVATISATION DE L'AIDE « ISLAMIQUE » ET DEVELOPPEMENT DES OBNL

Progressivement, le constat fut fait que l'aide arabe, purement étatique, conventionnelle et s'inscrivant dans les projets nationaux des pays bénéficiaires n'avait pas encore l'impact populaire, réel, escompté par les pays donateurs. Il manquait une certaine visibilité à cette forme de coopération qui avait aussi parmi ses objectifs la mobilisation des opinions publiques africaines en faveur des « causes arabes » ou « islamiques ». De plus, l'harmonisation voulue par les différents sommets arabes et arabo-africains s'est, très vite, révélée difficile, face aux rivalités inter-arabes et la difficulté de définir les priorités, qui pouvaient être différentes, selon les objectifs et les intérêts des uns et des autres.

Certes les apports financiers des pays arabes ont été, durant cette période, une véritable manne pour certains pays africains dits « privilégiés » comme le Sénégal et le Mali. Le Sénégal est un des plus importants bénéficiaires africains de l'aide et des financements saoudiens comme y revient longuement un article publié dans le site d'information Dakaractu suite au premier incident opposant le nouveau régime de Diomaye Faye à l'Arabie Saoudite avec la remise en cause d'un contrat d'une société saoudienne : « Pour la BID, les saoudiens sont aussi le principal bailleur ayant mis au moins 25 milliards de dollars depuis sa création en 1973. La BID avait également apporté 300 millions de dollars dans la première phase du Ter et dans la deuxième phase, il apporte avec la BADEA un total de 100 millions d'euros. Également la BID est impliquée dans plusieurs projets routiers en cours, et pour l'aménagement de Diamniadio, les fonds Sukuk de la banque avaient mis en cash 141 milliards de francs CFA »⁵. Il poursuit en insistant : « A noter que les contributions du groupe de la BID au Sénégal ont dépassé 4,11 milliards de dollars américains depuis sa création⁶ ».

Cependant, étant gérée par l'État et ses départements ministériels, cette aide est souvent « centralisée » comme l'action étatique et très loin de la visibilité qu'ont voulu lui donner ses pourvoyeurs. Comme le soutien Samir Amin, dans sa préface à l'ouvrage de Charbel Zarour⁷ sur *la coopération arabo-sénégalaise*, cité plus haut, l'aide publique

⁴ <https://senegalservices.sn/actualite/fonds-saoudien-de-developpement-215-milliards-de-francs-cfa-pour-des-infrastructures-routieres>

⁵ https://www.dakaractu.com/Economie-Pourquoi-les-saoudiens-sont-des-bailleurs-de-taille-pour-le-Senegal_a252025.html

⁶ ibid

⁷ Zarour, C., *La coopération arabo-sénégalaise*, Paris, L'Harmattan, 1989, 109p.

arabe s'est inscrite dans des projets qui font peu de place à l'objectif d'une construction autocentrée sur la population. Pour lui, elle n'a pas su satisfaire les besoins des populations à la base car se présentant comme un prolongement des politiques globales d'insertion dans le système mondial.

À partir de ce constat, l'aide arabe à l'Afrique tentera d'obéir à toute une autre stratégie afin d'atteindre l'objectif de proximité visé par certains pays donateurs. De ce fait, à l'option globaliste et aux efforts d'harmonisation, se succédèrent des initiatives bilatérales où les pays arabes choisirent leurs partenaires africains selon des « affinités politiques » ou des objectifs idéologiques.

4 - CAS ILLUSTRATIF DU SENEGAL : DE « L'AIDE ARABE » A LA LIBERALISATION DES FLUX FINANCIERS DE LA « BIENFAISANCE ISLAMIQUE » :

Des États comme l'Arabie Saoudite et d'autres monarchies pétrolières continuèrent à apporter leur soutien financier à des pays africains mais donnèrent une portée de plus en plus « religieuse » à leurs aides ponctuelles. Ces États profiteront de l'échec ou de l'inefficacité constatés de la politique d'aide globale des États arabes avec une absence notoire sur le terrain du secours des populations africaines lors des catastrophes naturelles qui touchèrent le continent, tout au long des années 80. La sécheresse, due à de terribles déficits pluviométriques au Niger, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, a accru la précarité des conditions de vie des populations locales. Il y eut, certes, une intense activité diplomatique de la part du Sénégal qui, ayant compris les nouveaux enjeux de coopération arabo-africaine, s'efforça de présenter la demande d'aide dans les termes adéquats. Sentant la dimension islamique que l'Arabie Saoudite voulait donner à son aide au Sénégal, pays africain mais, surtout, à forte majorité musulmane, les autorités s'attelèrent à convaincre le Royaume de la nécessité et de la portée religieuse de l'aide financière.

Ainsi, le président Abdou Diouf, venant d'arriver à la tête de l'État sénégalais en 1983, effectua une visite officielle « historique » en Arabie Saoudite, clôturée par un pèlerinage à la Mecque⁸. Cette visite fut marquée, sur le plan protocolaire et médiatique, par son cachet religieux dans tout son déroulement avec, comme temps fort, l'ouverture des portes de la ka'ba, « privilège » réservé aux grands hôtes du royaume⁹. L'image du premier chef d'État musulman d'un pays à majorité musulmane qui succéda à un président chrétien (Senghor) sera largement cultivée par les médias et mise à profit par le protocole. Moustapha Cissé, à l'époque Ambassadeur du Sénégal en Arabie et Conseiller Spécial du Président Abdou Diouf, dans une interview accordée au mensuel Afrique Musulmane, souligne que « cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations de coopération entre le Sénégal et les pays amis, en général, et le monde arabe, en particulier »¹⁰. On pourrait penser que ce fut, en même temps qu'une nouvelle conception des relations entre Riyad et Dakar, le signe d'une volonté d'imprimer une marque « islamique » aux relations bilatérales.

⁸ Le Président sénégalais sera tellement marqué par cette visite en Arabie Saoudite qu'on lui donnera pendant plusieurs années le surnom de « l'homme de Taef ». Sa visite fut, sur le plan diplomatique, un grand événement et suivie de plusieurs mesures financières au profit du Sénégal.

⁹ La visite du nouveau président de la République, Abdoulaye Wade en 2001 suivit le même rituel et s'inscrivit dans la continuité de la coopération dans sa nature et son contenu.

¹⁰ Afrique Musulmane, n°2, avril, 1982, p. 10.

Désormais, les rapports arabo-africains, après l'épuisement des ressources idéologico-politiques du tiers-mondisme, ne se passeront plus du relais islamique.

5 - LES ONG RELIGIEUSES ET L'EMERGENCE D'UN HUMANITAIRE MUSULMAN :

Dès lors que le modèle de coopération basé sur l'idéologie tiers-mondiste avait montré ses limites et son inefficacité, en tout cas, sur le plan de la visibilité et de l'impact politique, le rôle de l'Arabie Saoudite allait s'accroître tout en entraînant les relations arabo-africaines dans une dimension de plus en plus religieuse. Les pays donateurs vont s'inspirer du modèle adopté par l'Église catholique, l'autre rival idéologique en Afrique noire. En effet, les organismes chrétiens tels que « Frères des Hommes », « Caritas » et Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ont, eux aussi, marqué l'actualité des années 70-80, avec leur assistance humanitaire aux populations sinistrées d'Afrique sub-saharienne. S'inscrivant dans l'optique traditionnelle d'une rivalité islam/christianisme, les pays arabes, et, plus particulièrement, l'Arabie Saoudite, vont aider à l'émergence d'organisations et d'ONG islamiques de secours et d'assistance humanitaire. L'objectif d'efficacité a, ainsi, poussé à une « privatisation » progressive de l'aide, avec des projets de plus en plus dirigés vers les populations locales défavorisées. C'est dans ce contexte qu'aux partenaires étatiques, institutionnels, vont s'ajouter d'autres relais informels et plus proches des « réalités sociales ». Les associations et ONG islamiques, de simples regroupements d'anciens étudiants des universités du monde arabe, vont, ainsi, devenir de véritables acteurs de coopération. Elles vont servir de relais pour l'aide arabe (ou islamique) directe et s'affirmeront, de plus en plus, comme des intermédiaires privilégiés et incontournables pour les pourvoyeurs d'aides ou encore les « exportateurs » d'idéologie.

En fait, c'est comme si, à l'esprit de Bandoeng et aux principes de solidarités Sud-Sud, s'était superposé ou substitué un sentiment d'obligation d'aide et de secours aux pays africains, désormais perçus comme des États « musulmans » dans la nécessité et destinataires privilégiés de l'aide des « frères en religion ». Mais, de plus en plus, au regard des mutations géopolitiques importantes et de la volonté de peser sur l'échiquier africain, les pays du Golfe étendent leur appui à d'autres pays africains en dehors de ceux majoritairement musulmans. A titre d'exemple, en novembre 2023, lors de la Conférence économique saoudo-arabe-africaine à Riyad, le Fonds saoudien pour le Développement a signé 14 accords de prêt d'une valeur de plus de 2 milliards de riyals saoudiens (environ 580 millions de dollars) avec 12 pays africains (Angola, Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cap-Vert, Guinée, Malawi, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie) pour des projets dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'éducation, des transports, des communications et de l'énergie¹¹.

Les États arabes, en tant qu'institutions, ne seront plus les seuls présents sur ce terrain. On assistera, suite aux importantes rentrées financières grâce à la manne pétrolière, à l'émergence d'une « bourgeoisie » arabe, ouverte aux idéaux de la « solidarité islamique », qui s'impliquera directement dans cette aide aux pays « musulmans » pauvres par des projets sociaux. Le sentiment de solidarité sera accentué par l'importante mobilisation des États et peuples africains, dans le cadre de l'OUA et des initiatives personnelles en faveur de la cause palestinienne. A côté des politiques étatiques, cet engagement pro-palestinien va renforcer le sentiment de solidarité naturelle largement entretenu par les organes de presse des organismes islamiques. L'aide arabe revêt, de ce fait, un caractère de plus en plus populaire où l'on voit des individualités s'impliquer financièrement, indépendamment des initiatives diplomatiques officielles de leurs pays d'origine. La « privatisation » de l'aide va engendrer un besoin, de plus en plus

¹¹ D'après le monitoring du compte X du Fonds sur le lien suivant : https://x.com/SaudiFund_Dev/status/1723702455437807951

croissant, de partenaires locaux acquis aux thèses des courants idéologiques provenant d'un monde arabe en plein bouleversement. C'est le cas du Dr. Mohamed Ahmed Lô à la tête d'un vaste réseau d'Alumni de l'université islamique de Médine et dont l'université basée dans la banlieue dakaroise de Pikine est, au moins partiellement, financée par la Fondation Al-Haramayn d'après un responsable proche du mouvement Istiqâma qu'il dirige qui confiait lors d'un entretien : « Avec les restrictions sur les transferts financiers internationaux, la Fondation Al-Haramayn devrait envoyer de l'argent en Somalie. Devant toutes les contraintes à l'époque surtout concernant ce pays, elle a préféré nous l'allouer pour la construction du complexe¹² »

Les associations islamiques qui vont progressivement évoluer en OBNL (Organisation à but non lucratif) s'imposent comme les structures les plus habilitées à jouer ce rôle au regard de l'origine sociale, idéologique et surtout, de l'itinéraire de leurs membres. Elles sont aussi bien présentes dans les luttes politiques intérieures autour de la promotion des « valeurs islamiques » que dans la coopération entre le Sénégal et ses partenaires arabes.

6 - ANALYSE DES FONDEMENTS DE LA « BIENFAISANCE ISLAMIQUE » ET DES OBNL RELIGIEUSES

Pour mieux comprendre la naissance et le développement des OBNL islamiques comme relais de coopération, il est important de les replacer dans la perspective religieuse qui guide leurs actions. Cela permet de se départir du biais sécuritaire qui s'est accentué depuis les attentats du 11 septembre 2001 analysant ces OBNL sous le seul angle du financement du terrorisme. Cette précaution méthodologique semble nécessaire pour comprendre le rôle de ces organisations dans l'évolution de la coopération avec le monde arabe.

En matière islamique, le principe d'une aide ou d'une assistance relève d'un devoir moral ou religieux. Beaucoup de prescriptions sont alors évoquées par les OBNL islamiques pour situer leurs actions dans un cadre purement religieux.

Coran : « *entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et par la piété...* »⁽²⁾.

D'autres textes sont convoqués dans l'argumentaire des OBNL comme cette parole attribuée au prophète de l'islam appelée Hadith : « *Hâtez-vous de faire de bonnes œuvres avant d'en être empêchés par l'une des sept choses auxquelles vous devez vous attendre :*

- Une pauvreté qui vous préoccupe tellement qu'elle vous pousse à l'oubli.
- Une richesse qui vous rend arrogant.
- Une maladie ruinant votre santé.
- Une vieillesse affaiblissant votre esprit.
- Une mort mettant fin à vos jours.
- L'arrivée de l'Antéchrist et c'est le pire de ce que peut vous cacher l'avenir.
- L'arrivée de l'Heure... et l'Heure est plus mortelle et plus amère encore. »

En fait, la solidarité est inscrite au cœur de la dévotion religieuse en tant que devoir moral : « *celui d'entre vous qui dort rassasié, alors que son voisin a faim, ne croit pas en Dieu* »

« *Celui qui sort son prochain d'un malheur ici-bas verra Allah le préserver d'un malheur le jour du jugement dernier. Quiconque aussi protège un musulman verra Allah le protéger ici-bas et dans l'au-delà. Allah aide le musulman tant qu'il aide son prochain* »

¹² Entretien avec un responsable proche du mouvement en 2003.

Ainsi, l'invitation aux principes de solidarité et de bienfaisance (« khayr » : le fait d'accomplir le bien) est revenu plusieurs fois aussi bien dans le Coran que dans les traditions prophétiques, comme une incitation religieuse aux bonnes œuvres, à l'entraide et à la solidarité pour lutter contre les inégalités sociales. C'est dans cet esprit que les ONG de bienfaisance islamique ont été créées et conventionnellement définies comme étant « des organisations privées qui ont pour activités de soulager la souffrance, promouvoir les musulmans nécessiteux, leur fournir des services sociaux de base et susciter le développement social en général¹³ ».

Par cette définition, la plupart des OBNI islamiques se considèrent comme faisant partie des ONG de développement au même titre que les autres, d'émanation séculière. A l'origine, elles étaient conçues pour canaliser et organiser la « Zakât » (aumône légale, 3^{ème} pilier de l'Islam) et les « Sadaqât » (actes de charité ou aumônes) vers les populations musulmanes défavorisées. La zakât est le 3^{ème} pilier de l'islam qui institue de fait que le musulman doit donner en aumône aux pauvres 2.5% de ses avoirs immobilisés, par an.

En dehors des considérations religieuses, l'un des facteurs les plus déterminants du développement des OBNI islamiques dans les pays de la région est, sans doute, le fait que beaucoup de leurs ressortissants ayant étudié dans les pays arabes y ont maintenu des liens avec des organisations actives dans la da'wah, la prédication islamique qui s'appuie aussi sur la solidarité et l'humanitaire. Il est vrai que le contexte de lutte contre le terrorisme a influencé la perception de ce secteur de la « bienfaisance islamique », objet parfois de préjugés.

7 - OBNI RELIGIEUSES ET « SECURITISATION » DES PERCEPTIONS

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme international a accentué la surveillance des flux financiers de même que le financement des organisations déclarées à but non lucratif. Les organisations islamiques feront l'objet d'une attention particulière, surtout avec l'implication de certaines d'entre-elles comme Al-Haramayni dans le financement d'activités terroristes. Que ce financement ait été dû à un détournement d'objectifs ou le fait d'une stratégie dissimulée, les organisations islamiques ont été souvent pointées du doigt au point que les États et les organisations régionales ou internationales aient adopté des mesures plus strictes vis-à-vis de leur mode de financement. Cette situation a créé un certain malaise au sein des organisations islamiques mais aussi des États, en plus du caractère très sensible de la question religieuse eu égard à ses implications politiques internes dans un contexte sécuritaire régional assez tendu. Il est vrai que ce mode de fonctionnement a marqué la naissance d'Al-Qaida avec des stratégies similaires à celles développées par Abdallah Al-Azzam comme le Maktabat al-Khadmât depuis les années 1990. Il a fini par inspirer d'autres structures mêlant assistance sociale, da'wah, (prédication) et ighâtha (secours humanitaire et social) en tant que méthode de recrutement mais aussi d'endoctrinement. Cependant, jusqu'ici, il a été difficile de documenter précisément le lien entre leurs actions sur le terrain, leurs réseaux et le financement du terrorisme. De grandes fondations comme Al-Haramayn et d'autres ont été indexées mais peu de recherche académique ou à visée opérationnelle a été effectuée sur leurs liens réels avec des ONG islamiques locales ou régionales dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Néanmoins les organisations islamiques continuent aujourd'hui de jouer un important rôle important dans la substitution à l'État face aux pressions de la demande sociale et à la mutation

¹³ Extrait du document interne de lancement du projet de recherche sur les Organisations religieuses à but non lucratifs pour le compte de l'Union européenne

du champ islamique qui s'est adapté aux nouvelles stratégies d'occupation de l'espace social voire socioéconomique.

8 - ONG ISLAMIKES ET STRATEGIES D'INFLUENCE : LE CAS DES MOUVEMENTS SALAFISTES SENEGALAIS DANS LE TRAVAIL SOCIAL¹⁴

Le courant salafiste, ses institutions phares et la place que cette matrice idéologique occupe dans l'imaginaire politique et social des Sénégalais, ont beaucoup évolué aussi bien idéologiquement que géographiquement ces dernières années. Partant de la contestation idéologique de l'islam confrérique local, ce courant s'est imposé en tant qu'acteur social pourvoyeur de services à la communauté évoluant des centres urbains vers un maillage territorial plus étendu. Les réseaux salafistes investissent régulièrement de nouvelles régions, actuellement celles de Louga et la Casamance. Des associations salafistes wahhabites se sont même implantées à Touba en exploitant à leur avantage la pauvreté des nouvelles populations vivant dans la périphérie de la métropole et capitale de la *Mouridiya*.¹⁵ Ils conquièrent ainsi différents quartiers et villages, et investissent l'espace social en influençant la vie de leurs fidèles mais aussi d'autres communautés avec des stratégies mûrement réfléchies en vue de s'attirer de nouveaux adeptes y compris dans les rangs des confréries.

Au Sénégal, la stratégie d'influence des acteurs prosélytes salafistes est particulièrement élaborée car elle s'appuie sur une connaissance fine du sentiment d'exclusion de certaines populations au sein des structures traditionnelles du pays, de leur manque de reconnaissance et de représentation dans l'espace politico-médiatique, de leur impression d'abandon par les pouvoirs publics. Ainsi, les acteurs religieux salafistes sont particulièrement actifs dans les banlieues et les périphéries des centres urbains, ainsi que dans les régions rurales, où se concentrent non seulement les populations les plus pauvres du pays mais également les groupes socioculturels se présentant comme discriminés¹⁶. A titre d'exemple, les wahhabites sont très actifs actuellement à Louga et à Kolda. Ces mouvements développent ainsi des activités transverses, multisectorielles, afin de s'assurer l'adhésion des populations¹⁷. Une des caractéristiques des associations salafistes mentionnées précédemment est leur efficacité en termes de proximité. Ils construisent simultanément une mosquée, une medersa, un centre de santé et un forage pour établir un puits, par exemple. Ils répondent ainsi à des besoins parmi les plus pressants de la communauté tout en drainant sur leurs lieux d'implantation toute l'activité du village.¹⁸ Les wahhabites ont par exemple pénétré à Touba, ville capitale de la confrérie mouride, créant des écoles, construisant une quinzaine de mosquées et délivrant des prestations sociales¹⁹. Le mouvement Darul Istiqâma fondé par Dr. Ahmad Lô est présent dans la cité religieuse des mourides avec des militants et des acteurs animant ses écoles notamment à Mbacké, ville contiguë et hors du contrôle de l'autorité religieuse centrale, le Khalife.

Il est intéressant de constater que leurs lieux, comme les centres d'apprentissage coraniques, les daaras ou les mosquées construites par les associations religieuses dans certains villages, sont souvent les seuls bâtiments en dur. Dans les quartiers, ces institutions seraient construites à

¹⁴ Cette partie s'inspire d'entretiens réalisés dans le cadre de récents travaux de terrain

¹⁵ Entretien avec Serigne Fallou Mbacké et ses fils, chef d'entreprise et responsable religieux, conduit à Touba le 10 mars 2020.

¹⁶ Entretien avec Alioune Tine, Directeur d'Afrikajom Center et ancien Directeur d'Amnesty International Sénégal, conduit à Dakar le 11 mars 2020.

¹⁷ Entretien avec l'Imam Ismaïla N'diaye, porte-parole de la LIPS et conseiller en communication du Dr. Ahmed Lo, conduit à Dakar le 12 mars 2020.

¹⁸ Entretien avec Alioune Tine, Directeur d'Afrikajom Center et ancien Directeur d'Amnesty International Sénégal, conduit à Dakar le 11 mars 2020.

¹⁹ Entretien avec Serigne Fallou Mbacké et ses fils, chef d'entreprise et responsable religieux, conduit à Touba le 10 mars 2020.

des endroits stratégiques, non loin des terrains de sport et principaux nœuds de transports²⁰. Les salafistes se placent ainsi au cœur de la vie sociale, créant des lieux de convergence, en remplaçant les structures traditionnelles de socialisation.

Ainsi, depuis leur création, le Mouvement Al-Falah et les associations de la Jamâ'tu Ibâdu Rahmân, fournissent un large panel de services sociaux directement aux populations musulmanes tout en menant des activités prosélytes.²¹ Ils capitalisent sur l'absence de l'État et les difficultés de populations en fournissant vivres, eau, fournitures scolaires et prestations médicales afin de se faire accepter par les communautés puis de progressivement prendre la maîtrise de l'espace social. Particulièrement actifs auprès des strates de la population fortement paupérisées, les salafistes ont exploité à leur avantage l'exode rural massif vers les centres urbains provoqués par l'abandon ou la perte de terres cultivables (dans les régions sahéliennes) et de la pêche avec la disparition des réserves halieutiques (dans les régions de Mbour et Kaolack notamment). Grâce à l'aide sociale, les salafistes investissent tous les territoires et sphères de la société y compris ceux antérieurement sous contrôle confrérique. Des conditions peuvent être associées à ces aides, parmi lesquels le respect des « enseignements coraniques », des codes vestimentaires stricts, des interdictions culturelles et alimentaires. C'est l'exemple de l'initiative « Mour Say Thieur », « voilez-vous », qui sillonne la banlieue dakaroise pour la distribution de voiles aux filles de certaines familles en même temps qu'elle fournit des denrées alimentaires et autres services sociaux.

Nous avons le cas intéressant de l'Association pour la Renaissance du Patrimoine Islamique et l'Expression de la Culture Arabe (ARPIECA). Financée entièrement par des associations salafistes du Koweït via l'Ambassade du Koweït au Sénégal, elle met en avant sa rigueur et son efficacité : l'ONG a pour mission de « développer les ressources de la Zakât, des donations volontaires et du Waqf et leur utilisation conforme à la charia pour la prise en charge des besoins sociaux des sénégalais ». ²² Dirigée par une figure du Salafisme sénégalais Daouda Haïdara, lui-même alumni d'une université Koweïti, l'ARPIECA intervient dans l'humanitaire et délivre des services sociaux auprès de milliers de personnes démunies dans tout le pays. ²³ Spécialisée dans les services liés à la santé communautaire, l'association prodigue ainsi gratuitement consultations et médicaments. ²⁴ Durant le mois de ramadan, l'ONG organise ainsi des prêches publics où interviennent des imams salafistes tout en faisant des dons alimentaires (sucre, riz, café, huile) destinés à l'assistance, aux couches vulnérables. ²⁵ Celles-ci sont spécifiquement et en priorité destinées aux « bonnes associations islamistes, aux veuves et aux imams ». ²⁶

Ce type d'actions humanitaires est de plus en plus ancré et s'impose sur le terrain de l'aide sociale parfois en collaboration avec les services étatiques qui considèrent les ONG islamiques comme des partenaires à part entière jouant un rôle de plus en plus important dans le tissu social.

En plus d'un engagement affirmé auprès des communautés, les ONG et « bailleurs » islamiques ne se contentent plus d'une simple reconnaissance politique mais s'inscrivent aussi dans une rivalité avec les coopérations dites « classiques » au point d'adopter des stratégies de délégitimation de certains partenaires, notamment occidentaux.

²⁰ ibid

²¹ Entretien avec Alioune Tine, Directeur d'Afrikajom Center et ancien Directeur d'Amnesty International Sénégal, conduit à Dakar le 11 mars 2020.

²² <https://www.facebook.com/pages/category/Non-Governmental-Organization--NGO-/ONG-Arpieca-1589334814690876/>

²³ https://senego.com/droit-de-reponse-long-arpieca-nentretient-aucune-relation-avec-les-organisations-terroristes_816540.html

²⁴ https://www.dakaractu.com/Operations-gratuites-de-cataracte-13-millions-de-L-Ong-ARPIECA-au-profit-des-populations_a174522.html

²⁵ <http://www.info24sn.com/long-islamique-arpieca-procede-a-un-don-de-denrees-alimentaires-a-plus-de-900-personnes/>

²⁶ ibid.

9 - ACTEURS ISLAMIQUE, COOPERATIONS ALTERNATIVES ET STRATEGIES DE DELEGITIMATION DES PARTENAIRES CLASSIQUES

Les dynamiques de coopération internationale en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les régions sahéniennes, révèlent un jeu complexe entre les financements classiques, souvent associés aux partenaires occidentaux, et les coopérations dites « alternatives », notamment celles en provenance des pays arabes ou d'organisations islamiques. Ces dernières, portées par des acteurs religieux, s'inscrivent dans une logique de diversification des bailleurs de fonds tout en contribuant à délégitimer les modèles de coopération traditionnels dans le cadre d'une rivalité de plus en plus affirmée. Cette stratégie de délégitimation exploite aussi les failles de la coopération classique.

Il est souvent véhiculé dans les milieux associatifs religieux l'idée que l'aide « occidentale », qu'elle provienne des États, des ONG ou des organisations multilatérales, aurait pour objectif de véhiculer des idées ou d'exporter des valeurs qui seraient contraires à l'islam. Les exemples les plus courants sont le dénigrement des campagnes de vaccination considérées comme une volonté de rendre stériles les Africains surtout dans des pays à majorité musulmane. Ces campagnes sont considérées comme un moyen de « réduire la population musulmane²⁷ » face à une crainte qu'aurait l'Occident de voire s'accroître le nombre de musulmans dans le monde. De telles idées largement répandues dans les pays du Moyen-Orient sont reprises dans les narratifs véhiculés par les mouvements islamiques comme la Ligue des Imams et prédicateurs du Sénégal (LIPS) proche des milieux salafistes et dont l'un des leaders Imam Ahmed Dame Ndiaye²⁸ est le porte-voix des militants anti-planning familial.

Ce mouvement s'active aujourd'hui dans la dé-crédibilisation des actions des ONG internationales soutenant les droits des femmes. Cet engagement militant islamiste va jusqu'à faire pression sur l'État afin de ne pas signer des conventions internationales comme celle de Maputo sur l'avortement médicalisé. Ces acteurs islamiques montent au créneau et cherchent même à influencer les parlementaires²⁹, au Sénégal, dans le sens d'un rejet de projets ou d'initiatives qu'ils présentent comme « anti-islamiques ».

La thématique la plus emblématique de cette action de délégitimation est celle du genre qu'une certaine confusion volontaire cherche à assimiler à la défense de certaines minorités sexuelles. Au Mali nous avons connu, par exemple, la pression des religieux sur la Ministre Bintou Samaké accusée de promouvoir le genre : « Bouyé Haïdara reproche à Bintou Founé Samaké d'avoir tenté de réintroduire l'avant-projet de loi sur le genre »³⁰.

« Si vous choisissez l'agenda du genre, nous n'hésiterons pas à vous faire face », déclare une militante islamiste, proche du Rassemblement islamique du Sénégal (RIS, d'obédience Frères musulmans) en s'adressant à la Ministre de la Famille – dénomination qui a remplacé de « Ministre de la Femme ». Au Sénégal, à la faveur de l'arrivée au pouvoir du Pastef, les acteurs islamiques plus proches du salafisme s'activent plus ouvertement dans la délégitimation de la coopération internationale notamment sur la question des droits des femmes. « Le Sénégal a cessé d'être la chasse gardée des coureuses de rançon onusienne³¹ », déclare une représentante des « Femmes musulmanes » sermonnant la Ministre de la famille avec un soupçon de

²⁷ <https://www.lorientlejour.com/article/913878/le-vaccin-antipolio-un-complot-pour-steriliser-les-musulmans.html>

²⁸ <https://www.facebook.com/watch/?v=2356018304714479>

²⁹ <https://www.senepius.com/article/une-question-qui-divise-l%E2%80%99assemblee-nationale>

³⁰ <https://www.dw.com/fr/mali-le-droit-des-femmes-mis-%C3%A0-%C3%A9preuve-par-les-religieux/a-56206307>

³¹ https://www.dakaractu.com/Les-femmes-musulmanes-du-Senegal-s-opposent-a-l-agenda-du-genre-Nous-preservons-nos-values_a256271.html

vouloir satisfaire une demande des ONG ou des organisations internationales. Le procédé des acteurs islamiques peut parfois consister à instrumentaliser des voix féminines « musulmanes » pour mieux indexer les « femmes des ONG » en tant que cheval de Troie des agendas « occidentaux ». Ainsi, pour les acteurs islamiques, il ne s'agit pas d'une simple opération de désinformation sur les activités des ONG séculières ou occidentales mais plutôt d'une stratégie de communication usant du narratif ou de l'argumentaire religieux pour délégitimer leurs interventions. Cette stratégie fonctionne au regard de l'importance du religieux dans l'adhésion à certains projets ou programmes. Du coup, toute dé-crédibilisation basée sur une conformité aux principes islamiques porte forcément ses fruits.

10 - LES COOPERATIONS ALTERNATIVES « ISLAMIQUES » : UNE AIDE PERÇUE COMME ACCESSIBLE ET EFFICACE

Souvent évoqués, les financements issus des pays du Golfe, bien que leur ampleur et leur traçabilité soient parfois difficiles à établir, bénéficient d'une perception positive auprès des populations locales. Ces aides sont jugées « utiles », « efficaces » et « accessibles »³² par les communautés, contrairement à certaines aides des partenaires internationaux qui sont perçues, dans le cadre de la sécurisation des actions des ONG islamiques, comme une simple menace sécuritaire permettant à des pays étrangers d'infiltrer les communautés, de les opposer au besoin ou comme manquant de transparence. Cette divergence s'explique par l'ancrage social des acteurs religieux, qui jouissent d'une légitimité usant de la « force du religieux » et d'une proximité culturelle avec les populations. Par exemple, l'Arabie Saoudite, qui, à travers le Fonds Saoudien pour le développement, a annoncé un soutien de 533 millions de dollars en 2023³³, a réformé son système de coopération humanitaire depuis les attentats du 11 septembre 2001, avec la création de structures de contrôle et la dissolution de fondations controversées comme Al-Haramayn, blacklistée par les États-Unis. Ces évolutions témoignent d'une volonté de formaliser et de normaliser ces aides, les rendant comparables à celles d'institutions comme la Banque mondiale, l'AFD ou encore la KfW, aux yeux des États sahéliers.

Cependant, une part significative de ces financements transite par des circuits privés, en dehors des cadres diplomatiques officiels. Ces échanges, qui mobilisent des sociétés civiles, des personnalités du Golfe et des ONG locales liées à des réseaux religieux, renforcent la privatisation de l'aide. Cette « aide alternative » influence les relations entre les États et les mouvements islamiques, qui s'inscrivent, de plus en plus, dans des politiques nationales de lutte contre la pauvreté, tout en contestant les choix publics, notamment en matière d'éducation laïque.

³² Ces expressions sont issues de divers rapports produits entre 2020 et 2022 sur l'action des organisations salafistes commandités par l'Union européenne et qui ne sont pas publiques.

³³ <https://www.agenceecofin.com/actualites/0911-113519-larabie-saoudite-va-signer-des-accords-de-533-millions-avec-des-pays-africains-ministre>

11 - ENTRE REINVENTION ET STRATEGIES DE DELEGITIMATION DES COOPERATIONS CLASSIQUES

Les acteurs islamiques, en particulier les ONG islamiques ou salafistes, exploitent habilement l'acceptabilité de leurs actions pour délégitimer les coopérations classiques, souvent associées à l'« Occident » et à ses « valeurs ». Leur discours repose sur l'idée que l'aide internationale traditionnelle servirait de vecteur pour imposer des valeurs perçues comme « anti-islamiques », telles que la promotion des droits des femmes ou des questions de genre, amalgamées à tort à la promotion de l'homosexualité. Ce narratif trouve un écho de plus en plus favorable dans des contextes où les populations se méfient des agendas culturels étrangers.

Par ailleurs, les ONG islamiques capitalisent sur des mécanismes financiers traditionnels comme la zakat ou le waqf³⁴, jugés plus compatibles avec les pratiques culturelles et religieuses locales. Bien que des efforts de formalisation de la zakat soient en cours dans certains États pourtant laïcs, la majorité de ces flux financiers reste dans l'économie informelle, échappant aux systèmes de contrôle classiques. Ce fonctionnement parallèle renforce l'autonomie des acteurs islamiques et leur permet de se positionner comme des alternatives crédibles face aux institutions internationales sans souffrir des mêmes lourdeurs au niveau de leurs procédures.

Face à la diversification des partenaires et à l'évolution des contextes géopolitiques, les acteurs islamiques démontrent une capacité de réinvention. Ils intègrent des circuits économiques parallèles, souvent opaques, tout en s'appuyant sur des institutions comme la Banque islamique de développement (ISDB), perçues comme des partenaires financiers « normaux » par les États. Cette dualité – entre formalisation et informalité – complique l'analyse des flux financiers. Un document interne du Timbuktu Institute servant de support à une présentation lors d'une retraite de la Banque mondiale à Bamako en juillet 2023, souligne également la nécessité de dépasser les généralités globales pour appréhender les spécificités ouest-africaines et sahéliennes, où les interactions entre États et ONG islamiques redessinent les équilibres locaux.

Les coopérations alternatives portées par les acteurs islamiques, en s'appuyant sur une aide perçue comme culturellement adaptée et socialement légitime, challengent les modèles de coopération classique. Leur stratégie de délégitimation repose sur un discours critique des valeurs occidentales et une exploitation habile des mécanismes financiers islamiques. Dans un contexte de diversification des bailleurs et de méfiance croissante envers les partenaires traditionnels, ces dynamiques soulignent l'importance pour les acteurs internationaux de mieux comprendre les subtilités locales et de s'adapter à ces nouveaux jeux d'influence pour maintenir leur pertinence.

³⁴ Le Sénégal, par exemple, a institutionnalisé cet instrument de financement islamique logé au ministère de l'économie en mettant en place la haute autorité du Waqf <https://haw.gouv.sn/>

12 - EN GUISE DE CONCLUSION

L'émergence et l'évolution des bailleurs islamiques au Sahel témoignent d'une transformation profonde des dynamiques de coopération internationale dans la région. Historiquement ancrés dans les solidarités Sud-Sud et le tiers-mondisme des années 1950, ces bailleurs ont su s'adapter aux crises économiques et géopolitiques, notamment les chocs pétroliers des années 1970 et les politiques d'ajustement structurel des années 1980-1990. Cette adaptation s'est traduite par une privatisation croissante de l'aide, portée par des ONG islamiques et des réseaux informels, qui se sont imposés comme des acteurs incontournables face à la faiblesse des États sahéliens dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé et le travail social. Ces organisations, en s'appuyant sur des principes religieux comme la zakat et la sadaqa, ainsi que sur une proximité culturelle et une légitimité sociale, répondent efficacement aux besoins des populations, tout en influençant les dynamiques sociales et politiques locales, notamment à travers des mouvements comme le salafisme au Sénégal.

Aujourd'hui, les bailleurs islamiques bénéficient d'une acceptabilité croissante auprès des populations et d'une reconnaissance progressive par les États sahéliens, qui les intègrent dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Cependant, leur fonctionnement, mêlant formalisation et circuits informels, ainsi que leur discours de délégitimation des partenaires occidentaux, complexifient le paysage de la coopération internationale. Dans ce contexte, les agences de développement traditionnelles doivent repenser leur positionnement pour rester pertinentes, en tenant compte des spécificités locales et des nouvelles dynamiques d'influence des bailleurs islamiques. Les agences de développement doivent adopter une approche pragmatique et inclusive, qui reconnaît la légitimité des bailleurs islamiques tout en valorisant leur propre valeur ajoutée. En s'appuyant sur une meilleure compréhension des contextes locaux, des partenariats stratégiques et une communication efficace, elles peuvent non seulement coexister avec ces acteurs, mais aussi contribuer à un modèle de coopération plus équilibré et adapté aux besoins des populations sahéliennes.

Quelques recommandations opérationnelles

Pour s'adapter au nouveau contexte décrit dans ce policy brief et renforcer leur pertinence face à la montée en puissance des bailleurs islamiques, les agences de coopération et de développement pourraient s'adapter en fonction des recommandations suivantes :

- **Renforcer la compréhension des dynamiques locales et religieuses**

Investir dans des études approfondies sur les réseaux islamiques locaux, leurs modes de financement (zakat, waqf) et leur ancrage social, afin de mieux comprendre leur légitimité et les raisons de leur « efficacité » au niveau des perceptions locales.

Former les équipes des agences de coopération à la sensibilité culturelle et religieuse, pour éviter les perceptions d'imposition de valeurs étrangères, souvent exploitées par les acteurs islamiques dans leurs stratégies de délégitimation.

- **Collaborer avec les acteurs islamiques légitimes**

Identifier et établir des partenariats avec des ONG islamiques reconnues et transparentes³⁵, en s'appuyant sur leur proximité avec les communautés pour co-construire des projets de développement. Le cas des initiatives sur les « Faith based organisations » devraient inspirer les agences de coopération et de développement.

Soutenir la formalisation des flux financiers islamiques (par exemple, via des cadres de gestion de la zakat), en collaboration avec les États, pour renforcer la transparence et réduire les risques de dérives ; la coopération déjà établie avec la Banque islamique de développement pourrait être un cadre de départ.

- **Adapter les approches programmatiques pour une meilleure acceptabilité**

Développer des projets qui intègrent des valeurs culturelles et religieuses locales, en évitant les narratifs perçus comme antagonistes (par exemple, reformuler la promotion des droits des femmes en s'appuyant sur des principes traditionnels d'équité).

Privilégier des interventions rapides et visibles (infrastructures communautaires, accès à l'eau, santé), similaires à celles des bailleurs islamiques, pour répondre aux attentes des populations en termes d'efficacité et de proximité.

- **Renforcer la communication et la transparence**

Mettre en avant les impacts concrets des projets de développement à travers des campagnes de communication adaptées aux contextes locaux, en utilisant des canaux accessibles aux populations (radios communautaires, réseaux sociaux).

Contre les discours de délégitimation en valorisant une coopération plus respectueuse des identités culturelles et religieuses locales, tout en démontrant une volonté de complémentarité avec les bailleurs islamiques.

- **Soutenir les capacités des États à coordonner l'aide**

Accompagner les gouvernements sahéliens dans la mise en place de mécanismes de coordination et de suivi des bailleurs, y compris islamiques, pour garantir une complémentarité des interventions et éviter les duplications, les préjugés et les logiques de compétition.

Renforcer les capacités des institutions nationales à intégrer les ONG islamiques dans les politiques publiques, tout en maintenant des cadres de gouvernance transparents et inclusifs (avec une meilleure compréhension des mécanismes de financement islamique).

- **Investir dans des projets à long terme pour contrer l'influence idéologique pouvant mener à l'extrémisme**

Au-delà de l'approche sécuritaire, promouvoir des programmes éducatifs inclusifs qui valorisent un islam modéré et ouvert, en partenariat avec des leaders religieux locaux, pour contrebalancer l'influence des courants salafistes radicaux.

³⁵ Il s'agit, par exemple, d'organisations comme le Réseau Islam, Santé et Population appuyant les politiques nationales et l'action des partenaires internationaux dans le domaine de la santé maternelle et infantile, du planning familial, et des campagnes de vaccinations.

Soutenir des initiatives de développement économique durable (agriculture, formation professionnelle) pour réduire la dépendance des populations aux aides ponctuelles des bailleurs porteurs d'idéologies extrémistes.

PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE
AU SAHEL



pasas-minka.fr

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka.

Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec les situations de crises et de fragilités au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. La PASAS se met en œuvre à travers d'un accord-cadre avec le groupement IRD-ICE après appel d'offres international dont le rôle est double : (i) produire des connaissances en réponse à nos enjeux opérationnels de consolidation de la paix au Sahel et (ii) valoriser ces connaissances à travers deux outils principaux : une plamérique, accessible à l'externe, qui accueillera toutes les productions et des

conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéniens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS, <https://pasas-minka.fr>.

